

Lettre ouverte à Anne HIDALGO, Maire de Paris et  
Frédéric HOCQUARD, adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne.

# Les associations de riverains se retirent du Conseil de la Nuit et demandent sa dissolution

Madame La Maire, Monsieur L'Adjoint,

Nous vous adressons cette lettre ouverte afin de vous signifier que nous ne participerons plus désormais au Conseil de la Nuit, puisque vous préférez le passage en force à la concertation.

## Double langage et fake news

Les associations de riverains Droit au Sommeil et Réseau Vivre Paris étaient présentes le 11 mars au Conseil de la Nuit, animé par Frédéric Hocquard. Nous y apprenions de sa bouche-même qu'il était décidé que les horaires de terrasses estivales seraient prolongés jusqu'à minuit pendant 4 jours (ouverture et clôture des Jeux Olympiques et Paralympiques). Nous avons eu la naïveté de croire que nos mises en garde sur le bruit nocturne et son impact sur le sommeil, avaient été entendues et qu'une solution équilibrée nous était proposée.

## Ultime provocation, une annonce faite lors de la Journée du Sommeil

4 jours après, le 15 mars, Madame La Maire, vous annonciez une tout autre décision : l'extension des horaires de terrasses estivales, du 1er juillet au 8 septembre, soit 70 jours. Cette annonce, faite lors d'une cérémonie de récompense aux bistrotiers, revenant totalement sur les propos tenus au Conseil de la Nuit, est un bras d'honneur aux riverains. Mme La Maire, vous avez choisi votre camp : soutien sans faille aux intérêts des bistrotiers et mépris de la santé des riverains.

## Nous ne voulons plus jouer les potiches au Conseil de la Nuit

Le Conseil de la Nuit prône « une approche transversale et équilibrée de toutes les façons de vivre la nuit, alliant le respect du sommeil des riverains au désir de sortir des noctambules ». Considérant que cette assemblée n'a jamais vraiment répondu à ces objectifs et y déroge complètement maintenant en prenant clairement le parti de la promotion commerciale du lobby bistrotier, le pacte est rompu, nous n'y assisterons plus.

Nos demandes de régulation, aux assemblées plénières, sont systématiquement refusées. Aucun objectif chiffré de la réduction de la pollution sonore nocturne n'est fixé, aucune action n'est jamais menée après exploitation des données des capteurs de BruitParif. Les Comités Bruit d'arrondissement, pourtant inscrits dans le Plan d'Amélioration de l'Environnement Sonore, ne sont toujours pas mis en place par les mairies de votre majorité.

## La santé environnementale et le sommeil bafoués

Nous sommes consternés qu'une Maire socialiste et son adjoint écologiste, fassent si peu de cas de la santé environnementale, préférant soutenir de manière démesurée le chiffre d'affaires des bistrotiers, au détriment de la santé et du sommeil de ses administrés.

**Nous demandons la dissolution du Conseil de La Nuit et la démission de Frédéric Hocquard qui a failli à sa mission de tranquillité publique puisque le nombre de parisiens gênés par le bruit des bars/restaurants/discothèques atteint un pic de 33 %** (source Crédoc/BruitParif)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Collectif Droit au Sommeil



Association Réseau Vivre Paris



Association Pour une Ville Souhaitable